

PAR COURRIEL

Le 8 décembre 2015

**Objet : Demande d'accès concernant un développement résidentiel localisé sur les lots  
2 375 788, 3 376 557, 3 580 669, 3 580 577, 3 580 578, 3 580 593 et 3 581 082 à  
Saint-Anselme**

Madame,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 3 décembre 2015, concernant l'objet précité.

Vous trouverez en pièce jointe le document visé par votre demande. Il s'agit de :

- Rapport d'accident technologique du 27 juillet 2000, 5 pages.

Vous noterez que dans ces documents des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23, 24 et/ou 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièces jointes une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

*Original signé par :*

Sylvie Lessard  
Répondante régionale de l'accès  
aux documents

p. j.

Sainte-Marie  
675, route Cameron, bureau 200  
Sainte-Marie (Québec) G6E 3V7  
Téléphone : 418 386-8000, poste 226  
Télécopieur : 418 386-8080  
Courriel : [sylvie.lessard@mddelcc.gouv.qc.ca](mailto:sylvie.lessard@mddelcc.gouv.qc.ca)  
Internet : [www.mddelcc.gouv.qc.ca](http://www.mddelcc.gouv.qc.ca)

Québec  
1175, boulevard Lebourgneuf, bureau 100  
Québec (Québec) G2K 0B7  
Téléphone : 418 644-8844  
Télécopieur : 418 646-1214



**ACCIDENT TECHNOLOGIQUE**

No Référence: 7110-12-00-19060-01

T-12-2000-07-27 -120

Date événement: 2000-07-27 Heure événement:

Nb photo: 5

Organisme imp: FERME LAITIÈRE LEBLOND ET FILS INC.

Tel organisme: 418-882-2738

Adr organisme: 140 DE LA PETITE GRILLADE

Poste:

Ville organisme: SAINT-HENRI

Code postal:

Endroit événement: LOT 22 OU 23 **53 / 54**

Code sp:

Ville événement: SAINT-ANSELME

No ville: 19060

Produit en cause: PURIN

État du Produit: LIQUIDE

Non classé:	X
Classe:	
ONU:	

Quantité: APPROXIMATIVE

**Aspects humains**

Impliqué:

Sans objet: X

Déversé:

Évacué:

Récupéré:

Blessé:

SECTEUR: RURAL

Traité:

IMPACT: MILIEU NATUREL

Hospitalisé:

TYPE D'ÉVÉNEMENT: AUTRES

Décédé:

SOMMAIRE: ÉPANDAGE DE PURIN À MOINS DE 30 M. D'UN Puits D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE.

Signalé: **53 / 54**

Signalé par le MEF: NON

Retour appel: 15:25

Organisme: RESIDENT

Fin conversation: 15:30

Téléphone: 418- **53 / 54**

Date: 2000-07-27

**PERSONNES PRÉSENTE SUR LES LIEUX**

Sortie: OUI

Heure arrivée: 16:05

Environnement: GUY PARADIS

Heure départ: 16:30

Org impliqué:

Temps total: 180

Municipale:

Nbs sortie: 1

Autres: **53 / 54** PLAIGNANT

Catégorie: 1

Demande travaux: NON

Émission 115: NON

Fonds urgence: NON

Per Traitement: COMBINÉ

Transféré: **AGR**

Zone: X: Y:

Datum: NAD8

Signature: *Guy Paradis*

Date: 2000-07-27



## ACCIDENT TECHNOLOGIQUE

No Référence: 7110-12-00-19060-01

T-12-2000-07-27 -120

Rapport détaillé: 2000-07-27:

15:25: Retour d'appel au plaignant suite à un signalement fait au service agricole:

Le plaignant me dit qu'il y a eu épandage de purin de porc à moins de 30 m. de son puits d'eau potable. L'épandage se serait fait cette avant-midi sur un 53/54. Il y aurait encore des traces de visibles. Il demeure au 53/54 à St-Anselme. Le terrain où a eu lieu l'épandage, appartiendrait à 53/54 et le purin aurait été épandu par 23/24. Je me rends sur place.

16:05 à 16:30: Visite des lieux:

Sur place, je rencontre le plaignant, 53/54 au 53/54. Je constate qu'il y a eu épandage sur la terre 53/54. Le plaignant a un puits juste à côté de sa résidence vers l'avant. Je mesure avec un gallon à mesurer la distance entre le puits et les premières traces d'épandage du purin et cette distance est de 18.3 mètres (60 pieds). Les traces de purin sont bien visibles et dégagent une odeur caractéristique.

En soirée vers 21H15, j'ai communiqué au téléphone avec l'entrepreneur Vachon, 23/24.

Au téléphone, 23/24 m'a dit en l'absence de 23/24 que sa compagnie n'avait pas épandu à cet endroit aujourd'hui.

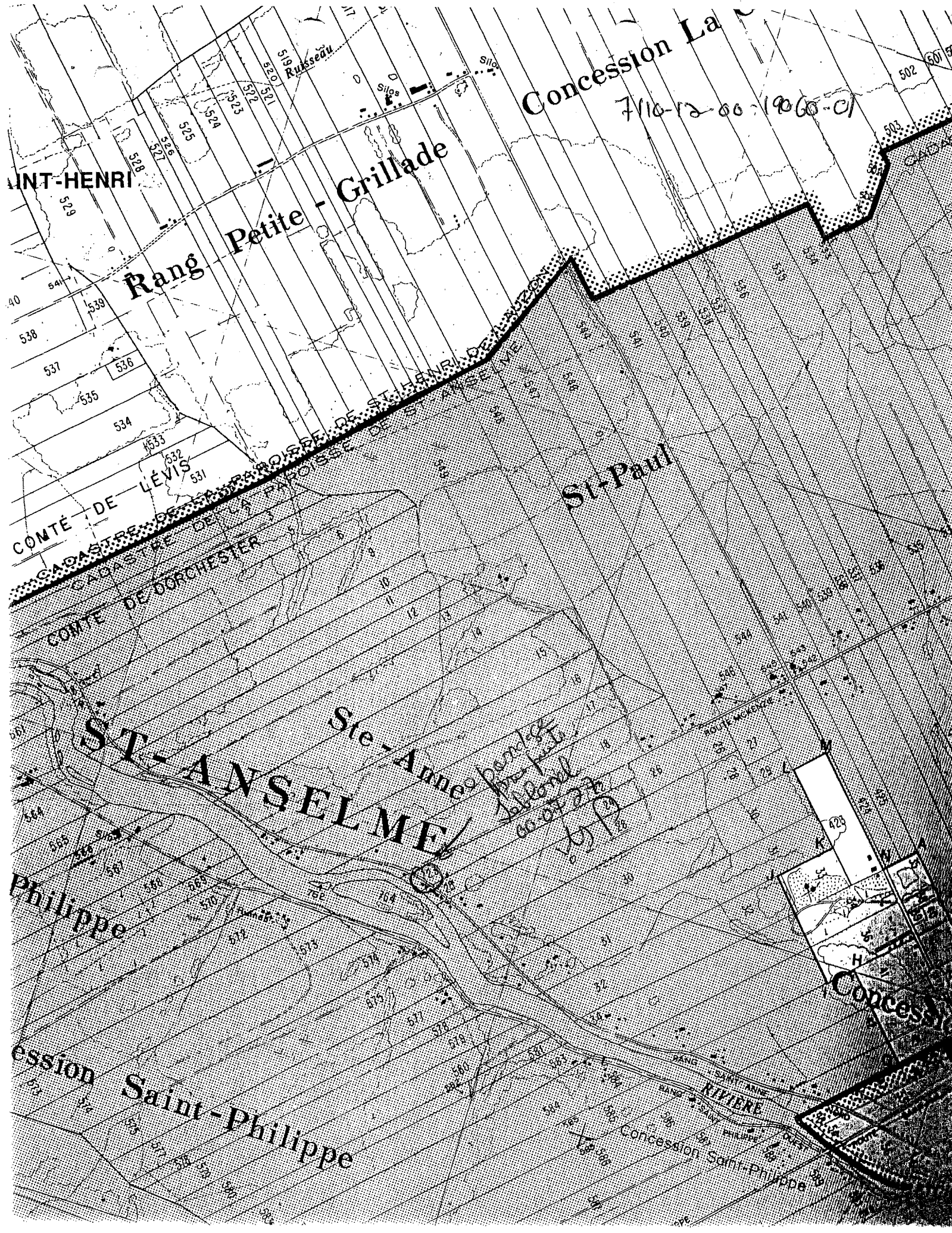
Par la suite, 53/54 m'a dit que le terrain en question, le lot 22 selon lui, ne lui appartenait plus puisqu'il l'a cédé à 53/54. Mais le terrain est loué à 23/24 (ou il y a entente d'épandage).

Pour sa part, 23/24 m'a dit au téléphone que c'est son entreprise qui avait elle-même épandu le purin et non 53/54 comme par les années passées (d'où la méprise). 53/54 qui aurait épandu le purin et il pensait que 53/54 avait respecter 30 mètres de ce puits comme il l'a fait pour un puits d'un autre voisin situé sur le lot d'à côté, même côté du chemin.

Par: Guy Paradis, intervenant.

Signature: \_\_\_\_\_

Date: 2000-07-27



Concession La  
7/10-12-00-1900-01

ST-HENRI

Rang Petite-Grillade

COMTÉ DE LÉVIS

St-Paul

ST-ANSELME

Philippe

Concession Saint-Philippe

Conces

RIVIÈRE

Concession Saint-Philippe



N/D : 7110-12-00-19060-01 (#120)

Identification : Ferme Laitière Le Roulet et fils  
Épandage near Ste Anne, St Armand



Photo 1 et 2, 2000-07-27 - vue de l'épandage à partir de 53/54

Photo : 3 Date : 2000-07-27

Notes :

Puits de placement

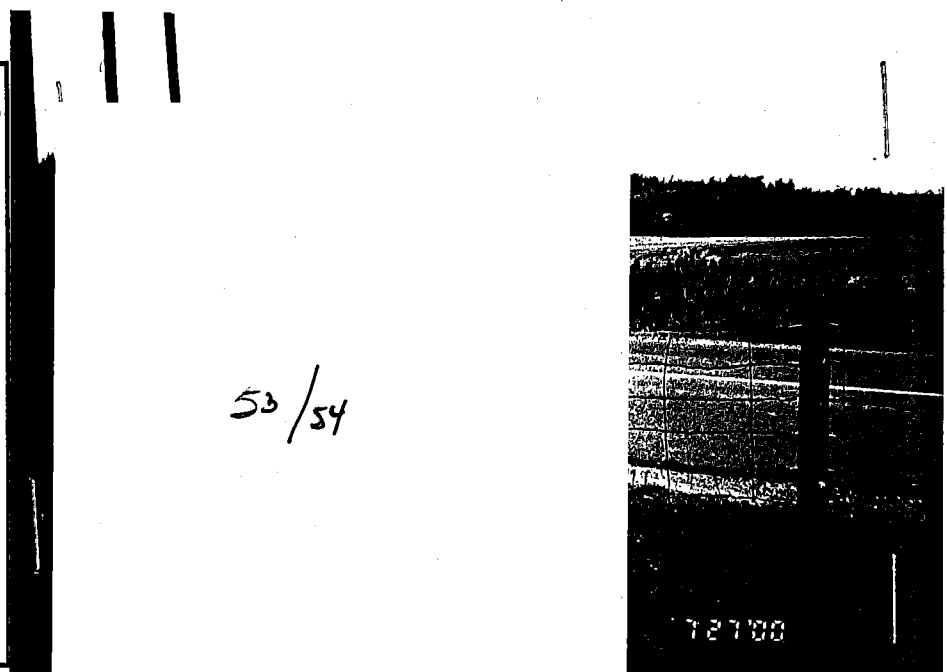


Photo : 4 Date : 2000-07-27

Notes :

Trocs d'épandage  
des puits près de la  
route et des puits



*Guy Perreault*



N/D : 7110-12-00-19060-01 (#120)  
Identification : Ferme Lachance de Landet fils  
Épandage ng Ste-Anne, St-Anne-d'Ardenne

Photo : 5 Date : 2000-07-27  
Notes :  
idem #4  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_



Photo : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_  
Notes : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Photo : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_  
Notes : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_